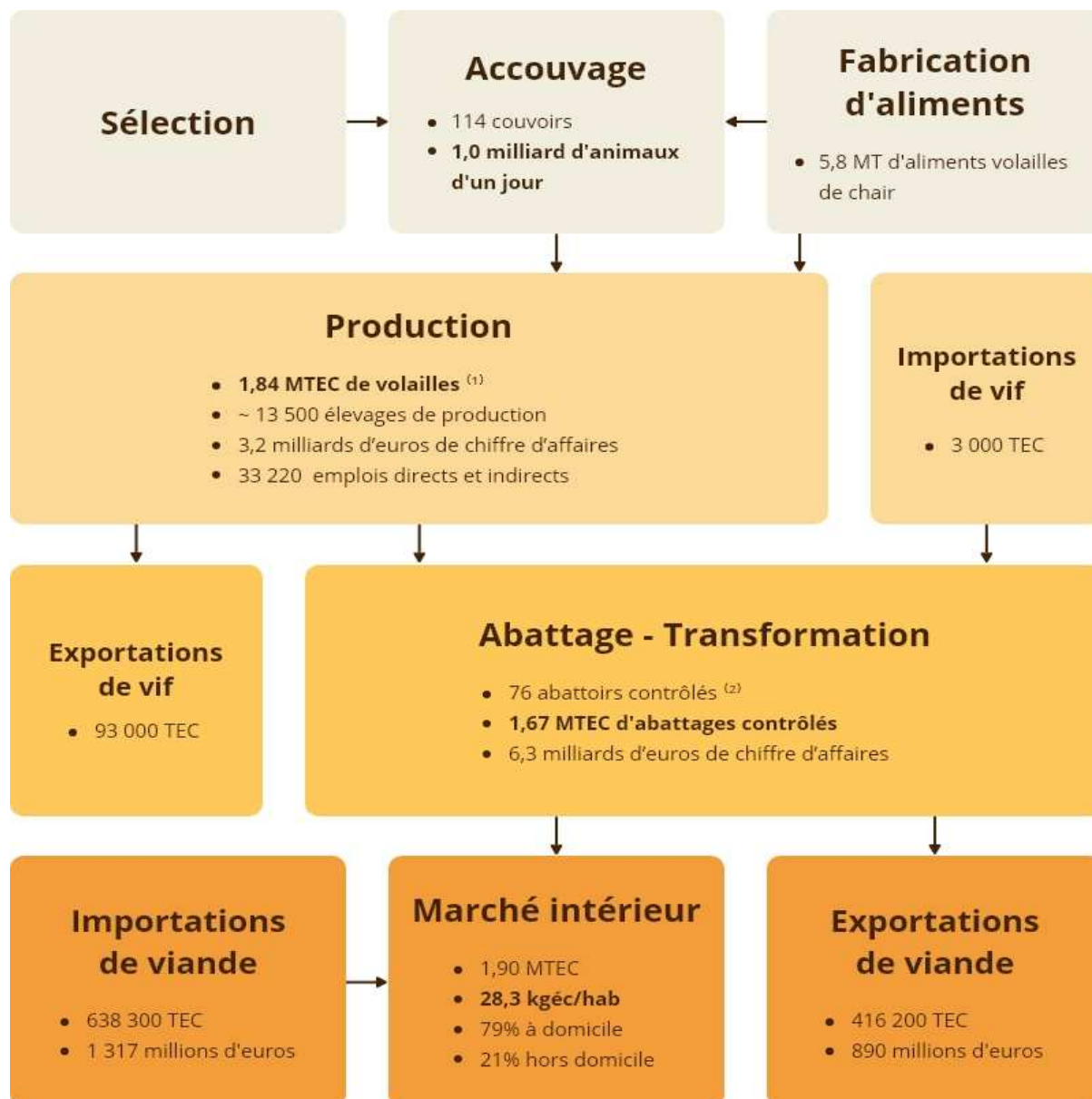


Section 4 – Volailles de chair et lapins

1. CIRCUITS DE COMMERCIALISATION EN FILIÈRE VOLAILLES DE CHAIR ET LAPINS

Schéma 7

Cartographie des flux dans la filière volailles de chair en 2020



(1) Y compris canards gras, SSP : statistique agricole annuelle, (2) Abattoirs traitant plus de 2,5 millions de têtes / an, enquête 2016

tec : tonne équivalent carcasse, kgéc : kilogramme équivalent carcasse, MTEC : million TEC
Produits élaborés crus et cuits inclus

Sources : Itavi, d'après SSP, Compte de l'agriculture, Coop de France NA, ESANE (2018), RICA France – Données 2020

Une filière intégrée dans les échanges internationaux

Alors que l'Observatoire privilégie l'analyse du circuit de distribution des produits au détail en GMS censés provenir de l'élevage français, ce schéma montre que l'export est un débouché important pour la filière (lequel a d'ailleurs rencontré des difficultés spécifiques) et l'import une source également importante d'approvisionnement du marché intérieur.

Une part importante des exportations françaises de viandes de volaille part à destination des pays tiers (40 %), tandis que les volumes importés concernent majoritairement la viande de poulet et proviennent à 90 % de l'Union européenne. Ces importations européennes de viande de poulet proviennent, pour 82 % des volumes, de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et de Pologne et sont constituées de filets et de cuisses pour l'approvisionnement des différents débouchés du marché français, à savoir la restauration hors domicile, l'industrie de seconde transformation et dans une bien moindre mesure la GMS.

La restauration hors domicile, fortement soumise à des contraintes de coûts d'approvisionnement, capte une bonne partie de cette viande importée. Mais la structuration de ce débouché, qui n'est pas pour le moment dans le champ de l'Observatoire, est mal connue. En revanche, les professionnels de la filière veillent à garantir l'origine et la traçabilité des produits proposés en libre-service dans les rayons des GMS, initiative accompagnée par le logo « Volaille française » depuis 2014. Ainsi, les représentations de la décomposition des prix au détail qui vont suivre (partie 3), d'une part n'illustrent qu'un aspect de la valorisation industrielle (celle destinée au marché français des GMS), d'autre part peuvent présenter un biais lié aux importations de viandes de volailles destinées à la distribution (non négligeables s'agissant des découpes), biais qui a cependant tendance à se réduire¹. Enfin, les comptes de l'industrie des viandes de volailles présentés dans la partie 5 retracent l'ensemble de l'activité du secteur, tous débouchés compris (GMS, RHD, export).

Consommation par bilan vs consommation à domicile

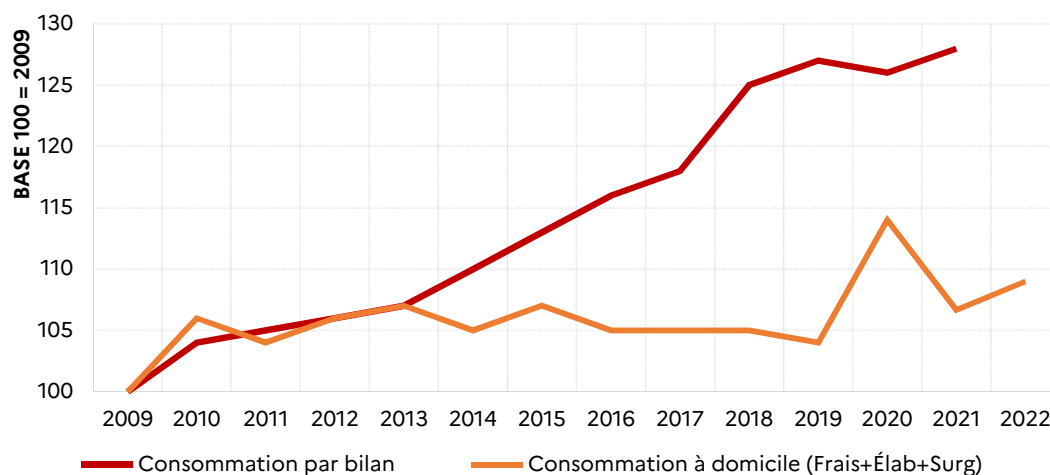
La filière volailles de chair, et plus spécifiquement poulet de chair, est spécifique de par le taux de croissance de sa consommation particulièrement élevé en regard de celle des autres viandes. Sur les dix dernières années, la consommation de viandes de volaille par bilan a augmenté de 2,2 % en moyenne chaque année, croissance tirée par le poulet (+ 3,9 % en moyenne par an). Dans la filière poulet de chair, le taux d'autosuffisance était en moyenne de 110 % entre 2009 et 2012, et s'est dégradé progressivement à partir de 2013, exception faite de 2020, jusqu'à atteindre 78 % en 2022. Parallèlement à cela, la consommation à domicile a eu tendance à stagner, voire diminuer (- 0,9 % par an en moyenne entre 2016 et 2019). Par ailleurs les importations de viandes de volaille ont augmenté de 5,9 % par an, dont + 7,0 % en moyenne par an pour la viande de poulet².

¹ D'après un relevé linéaire en GMS, réalisé par Roamlar en 2018 pour le compte de l'Association pour la Promotion de la Volaille Française (APVF), il semblerait que les viandes importées se retrouvent préférentiellement incorporées dans les produits transformés et beaucoup moins dans les viandes fraîches (entiers et découpes) présentées sur les linéaires. D'autre part, l'étude sur les relations et partenariats entre industriels et distributeurs dans le secteur des volailles de chair, réalisée par l'Itavi en 2016, fait état d'une réduction progressive des écarts de compétitivité entre les volaillers français et belges depuis 2013, ce qui sous-tendrait une réduction progressive de l'approvisionnement des GMS en découpes provenant des pays limitrophes de la France (Belgique notamment).

² Sources : Kantar Worldpanel tous circuits, toutes volailles fraîches et surgelées pour les données de consommation à domicile ; SSP et douane française pour les autres données.

Graphique 60

Évolution de la consommation de viande de volaille en France (indice 100 en 2009)



Sources: FranceAgriMer, d'après SSP, Kantar Worldpanel et douane française

L'évolution comparée de la consommation par bilan et de la consommation à domicile (Graphique 60) montre que, entre 2013 et 2022 (exclusion faite de l'année 2020 atypique vu le contexte sanitaire), la croissance de la consommation française de viandes de volaille s'opère au niveau des marchés autres que celui de la GMS, à savoir l'industrie de la transformation, les grossistes et la restauration hors domicile. Or, ces marchés sont peu connus, en l'absence d'indicateurs de suivi établis. Quelques études ont cependant été menées ces dernières années, permettant ainsi d'approcher les dynamiques de ces débouchés, faute de pouvoir en connaître les volumes et chiffres d'affaires précis. Bien que l'Observatoire se concentre sur l'analyse du débouché GMS, les grandes tendances qui animent ces autres marchés sont présentées afin de donner un aperçu plus global de l'évolution de la filière au cours de ces dernières années.

Une étude d'AND International conduite pour FranceAgriMer en 2021 a permis de quantifier l'évolution des flux d'importation de viandes de poulet entre 2015 et 2019. Cette étude a montré qu'entre 2015 et 2019, le segment de l'industrie de la transformation est celui dont la croissance des volumes importés a été la plus forte (+ 23 % entre 2015 et 2019, avec un fort développement dans le domaine des élaborés : charcuteries à base de volaille, produits panés et viandes cuites). Néanmoins le taux d'importation dans l'industrie de la transformation s'est stabilisé à 72 %.

Le marché de la RHD est constitué de trois sous-secteurs qui sont la restauration collective, la restauration commerciale et les circuits de vente alternatifs (ambulants et saisonniers, GMS et magasins de proximité offrant des produits ou solutions repas à consommer sans transit à domicile...). Entre 2015 et 2019, les volumes importés pour la RHD se sont stabilisés (+ 1,2 %), avec un taux d'importation en recul (59 % en 2019 contre 67 % en 2015).

Tableau 18

Évolution des volumes importés (en milliers de TPF) et du taux d'importation de viande de poulet en France

	Volume du marché		Volumés importés		Taux d'importation	
	2015	2019	2015	2019	2015	2019
Détail	539	557	51	84	9%	15%
RHD	121	138	81	82	67%	59%
Industrie	263	342	191	233	73%	72%

Sources: FranceAgriMer, d'après AND International

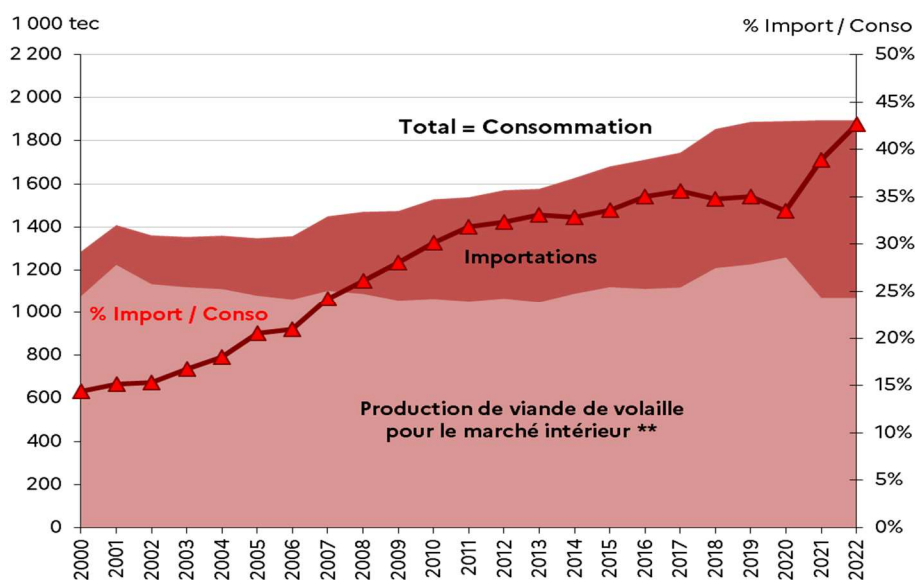
Ces données peuvent être complétées par celles de GIRA Foodservice, à nuancer toutefois compte tenu de leur forte dispersion et de la spécificité de ces circuits d’approvisionnement. Pour l’année 2018, GIRA Foodservice estimait les achats de volailles et lapins par la RHD (restauration collective, commerciale et boulangerie, hors autres circuits alternatifs) à 191 milliers de tonnes, ce qui, rapporté aux volumes d’achats de ménages estimés par Kantar, représenterait environ un quart de la consommation totale, à domicile et hors domicile. La restauration collective pèserait pour 43 % des volumes de viande de volaille écoulés en RHD, cette proportion étant très proche de l’ensemble des produits carnés (40 %). Les viandes de volaille (hors charcuteries) représentent près d’un tiers des volumes de produits carnés achetés par la RHD (31%), les deux tiers étant du poulet. Sur l’ensemble des viandes de volaille utilisées en RHD, les estimations de GIRA Foodservice font apparaître sur ces dix dernières années une décline du marché du poulet entier, et plus largement de la viande fraîche, au profit de la croissance rapide du marché des élaborés.

Pour ces débouchés, ainsi que la GMS, la matière première la plus recherchée est le filet de poulet (frais, congelé ou transformé), pour laquelle la filière française est fragilisée par un déficit de compétitivité qui bénéficie aux importations en provenance des pays de l’Union européenne (Benelux et Pologne en tête). Le seul segment préservé des importations semble être celui du haut de gamme (certifié, SIQO), qui garantit de fait un approvisionnement français.

Ainsi le taux de couverture du marché français par la viande importée a crû de manière très soutenue depuis le début des années 2000, pour progresser plus lentement entre 2015 et 2019, avant de connaître un rebond important en 2021 après la baisse conjoncturelle de 2020. Cela a représenté pour la filière française des viandes de volaille une perte progressive de parts de marché. Cette dernière concentre ainsi ses efforts sur la reconquête de ces marchés de la RHD et de l’industrie.

Graphique 61

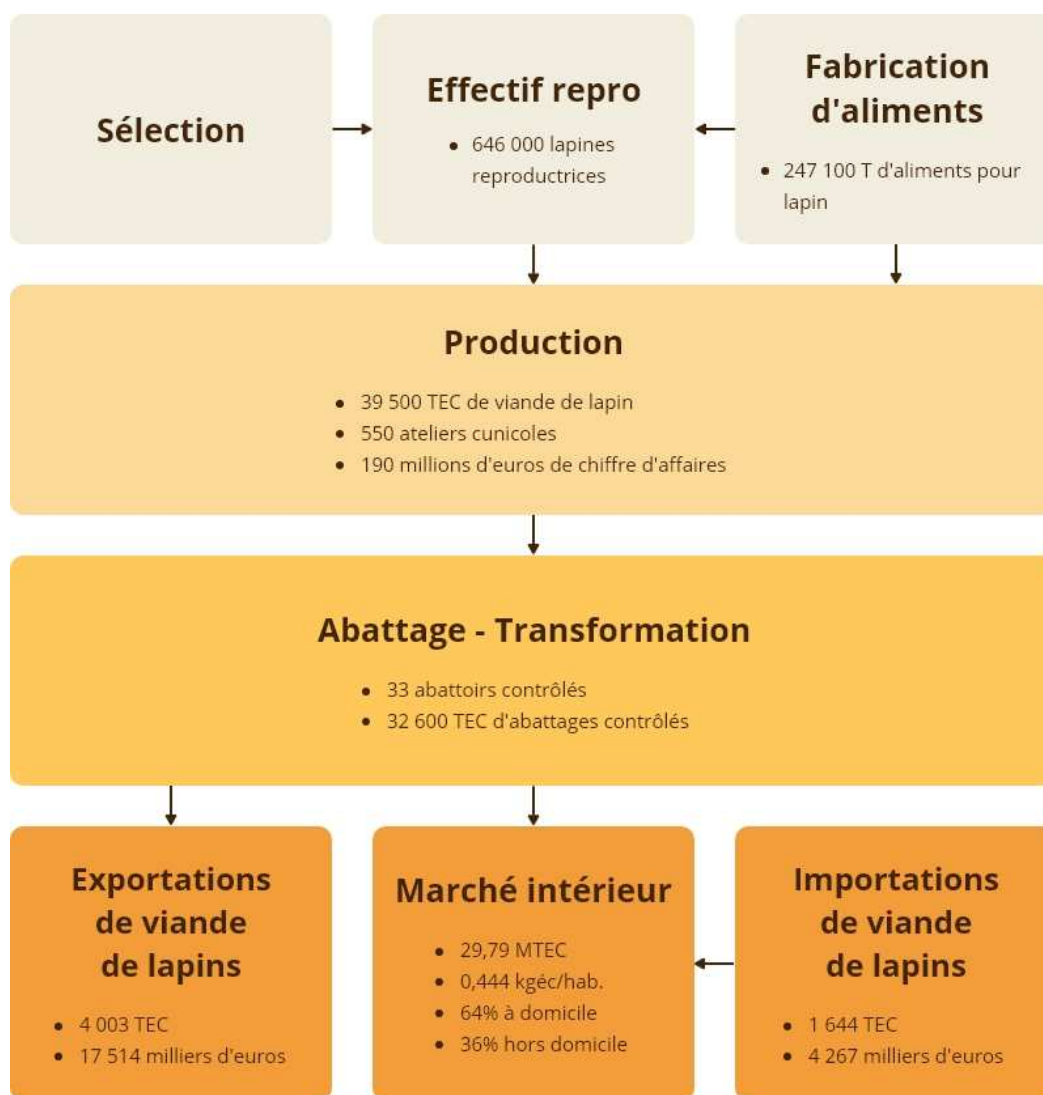
Part de la production nationale et des importations dans la consommation française de viandes de volailles



Sources: FranceAgriMer, d’après SSP et douane française

Schéma 8

Cartographie des flux dans la filière lapins en 2020



tec : tonnes équivalent carcasse, T : tonnes

Sources : Itavi, d'après SSP, Comptes de l'agriculture, Coop de France NA, RA (2010) ESANE (2018) - Données 2020

2. DONNÉES ET MÉTHODES SPÉCIFIQUES DE LA DÉCOMPOSITION DES PRIX AU DÉTAIL DANS LA FILIÈRE VOLAILLES DE CHAIR ET LAPINS

2.1. Valeurs en vif

Plus de 90 % des volumes de volailles produits font l'objet de contrats de production, dits d'intégration ou de quasi-intégration (Magdelaine, 2008). C'est un mode d'organisation contractuelle entre les éleveurs et des entreprises industrielles ou commerciales (« *intégrateurs* ») qui fournissent aux éleveurs certains moyens de production, dont l'alimentation des animaux et, généralement, les poussins ; l'éleveur est souvent propriétaire des bâtiments (parfois du cheptel). Les intégrateurs planifient la production des élevages et reprennent les animaux prêts pour l'abattage en rémunérant les éleveurs selon les modalités prévues dans les contrats.

La valeur unitaire du produit agricole, soit la valeur du kg d'animal vif prêt pour l'abattoir, n'est pas la recette unitaire du producteur agricole, éleveur « intégré », mais le prix de cession de l'animal fini par l'intégrateur à l'abatteur. Ces valeurs font l'objet d'enquêtes statistiques fournissant mensuellement les prix moyens au kg vif nécessaires au calcul des indices de prix des produits agricoles à la production (IPPAP) des volailles et lapins. Ces données sont fournies en niveau à l'Observatoire pour les agrégats suivants : dindes et dindons, poulets (label et standard), et lapins. Dans le cadre de l'Observatoire, on utilise ces valeurs en vif, converties en valeur par kg de carcasse, comme indicateurs de la valeur de la matière première agricole de la filière, cette valeur étant coproduite par l'éleveur et son intégrateur.

2.2. Prix des viandes de volaille vendues par l'industrie à la grande distribution

Depuis 2021, l'Insee fournit à FranceAgriMer un indice permettant de suivre le prix moyen sortie industrie du poulet label rouge, permettant de désagréger, l'indicateur de marge brute aval entre celle de l'industrie abattage-découpe et celle de la distribution.

L'Observatoire dispose de prix moyens industriels calculés à partir d'indices relevés par l'Insee auprès des principaux opérateurs pour trois ensembles de produits : poulet entier prêt-à-cuire (PAC) label rouge, escalope de filet de poulet standard et cuisse de poulet standard.

On dispose des données d'exportations françaises vers la Belgique pour estimer les prix industriels des ailes de poulet. Ces données sur les valeurs sortie abattage-découpe des principales pièces issues d'une carcasse de volaille, complétées par leurs poids moyens, permettent d'estimer la valeur de matière première entrée-abattoir des découpes de cuisses de poulet et d'escalopes de poulet en considérant que le rapport entre valeur entrée-abattoir et valeur sortie abattage-découpe est identique quelle que soit la pièce, et égal à celui de l'ensemble de la carcasse (Mainsant, Porin, 2002).

Une enquête conduite en 2014 auprès des industriels a permis de recueillir des références sur la valorisation des abats (gésiers, foie), de certaines viandes secondaires (*trimming*) et autres coproduits, ce qui a ainsi permis de préciser les estimations des indicateurs de marges brutes industrielles sur les produits de consommation étudiés (voir partie 2.4.). La valorisation des coproduits varie d'une année à l'autre pour les abatteurs, elle peut venir abaisser le coût entrée-abattoir ou au contraire l'augmenter. Dans la décomposition du prix au détail, la valorisation prise en compte dans le calcul de la valeur du coût entrée-abattoir vient diminuer marginalement le coût d'acquisition entrée-abattoir.

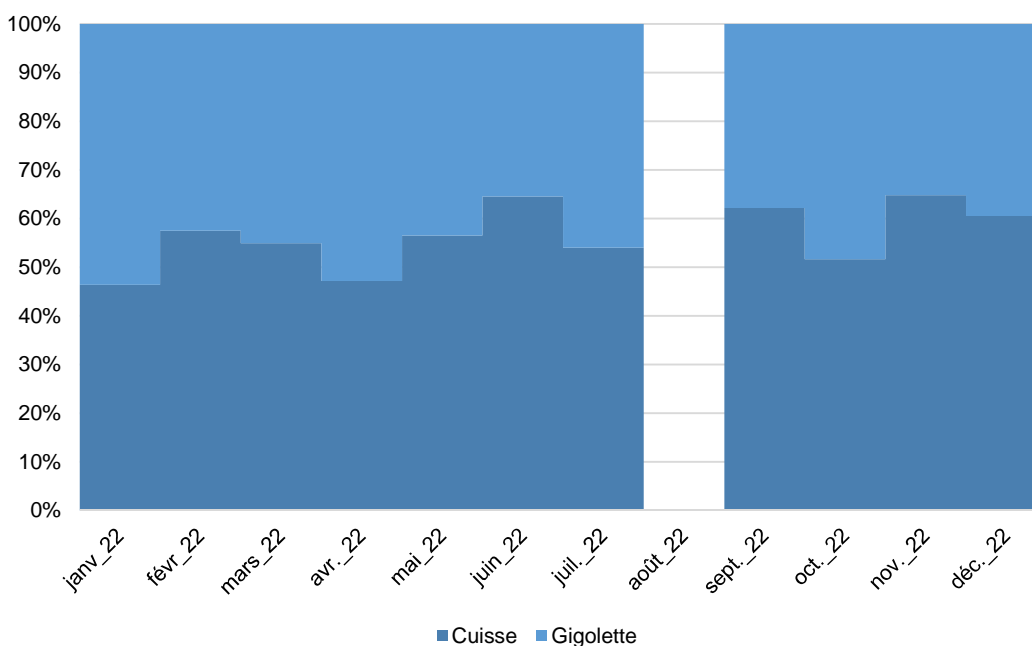
Concernant la viande de lapin, l'Observatoire suit trois catégories de produits :

- le lapin entier présenté non découpé,
- le lapin entier découpé avec ou sans tête,
- un panier de morceaux de lapin.

Pour cette dernière catégorie, le panier de morceaux suivi a été affiné et se compose de deux morceaux : cuisse et gigolette. Les proportions pour ces trois morceaux sont fixées par rapport à leur consommation en 2022 (Graphique 62) et sont reproduites à l'identique pour les années antérieures et pour la sortie industrie. Cela permet d'observer des variations du prix moyen uniquement liées à des modifications de prix et non de quantité.

Graphique 62

Structure du panier d'achats de morceaux de lapin en 2022



Source : Kantar Worldpanel

Depuis fin 2018, l'Observatoire a mis en place une enquête auprès des quatre principaux abatteurs, représentant 71 % volumes abattus. Ces entreprises transmettent à l'Observatoire des données de prix par produit. Cela permet de désagréger la marge industrie et distribution pour 2019, 2020 et 2021.

2.3. Prix des viandes de volaille vendues en grande distribution

Les références de prix des volailles et lapins au détail sont les prix d'achat moyens pondérés mensuels issus du panel de consommateurs Kantar Worldpanel. Pour établir des valeurs moyennes annuelles composant le prix au détail (coût entrée-abattoir, marges brutes de l'aval), les données de base, mensuelles, sont pondérées quel que soit le stade (production, industrie, GMS) par les quantités achetées mensuellement en GMS en année de référence (2022 actuellement), ceci afin de garantir que les évolutions de ces valeurs annuelles sont uniquement dues aux évolutions des prix et non influencées par d'éventuelles variations interannuelles de la répartition des achats dans l'année.

Avant 2019, l'Observatoire s'intéressait aux regroupements hors label rouge et hors bio, ce qui revenait à observer les poulets standard et certifiés. Depuis 2019, pour les découpes, l'Observatoire suit la sous-catégorie « sans label ». Ces produits sont désormais standards au sens strict. Cette modification permet d'être plus homogène dans le suivi des prix tout au long de la filière.

2.4. Représentativité des produits de volaille de l'OFPM

La représentativité des produits suivis par l'Observatoire est présentée ci-dessous pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022. Elle est calculée à partir des quantités achetées en supermarché et en hypermarché renseignées dans le panel Kantar Worldpanel. Ces pourcentages sont évalués par la division de ces quantités d'achat sur le total de l'espèce correspondante (hors élaborés, hors charcuteries et hors abats) et également sur le total volaille*.

	2019	2020	2021	2022
Sur total poulet - hors élaborés, charcuterie et abats				
Poulet PAC - label rouge	18,1 %	15,4 %	16,0 %	11,9 %
Cuisse standard	15,2 %	16,3 %	16,1 %	18,7 %
Escalope standard	16,7 %	18,4 %	18,7 %	20,5 %
Sur total volaille* - hors élaborés, charcuterie et abats				
Poulet PAC - label rouge	12,4 %	10,8 %	11,4 %	6,3 %
Cuisse standard	10,5 %	11,4 %	11,5 %	9,9 %
Escalope standard	11,5 %	12,9 %	13,3 %	10,8 %

	2019	2020	2021	2022
Sur total lapin - hors élaborés et abats				
Lapin entier non découpé	25,5 %	22,7 %	22,0 %	25,6 %
Lapin entier découpé	31,9 %	28,9 %	27,0 %	30,1 %
Morceaux de lapin	-	-	-	33,1 %

Source : Kantar Worldpanel

* c'est-à-dire les intitulés Kantar « Détails Espèces hors lapin » pour les espèces suivantes : canard, oie, chapon, pintade, dinde, poulet et autres espèces.

2.5. Impact de la valorisation des coproduits de l'abattage-découpe

Pour la viande de volaille

Après échanges avec les représentants des industriels, l'Observatoire a conduit en 2014-2015, une enquête sur les résultats 2014 de la valorisation des coproduits et viandes secondaires pour le poulet et la dinde, auprès d'un panel de 6 sociétés représentant 89 % des abattages de poulet standard (hors poulet « export ») en 2014. À noter que les réponses pour la dinde ne se sont pas avérées exploitables faute de réponses suffisantes.

En 2021, le groupe de travail « Porc et volailles » a été consulté sur la nécessité de reconduire une enquête pour actualiser ces données. Les discussions avec les professionnels ont conduit à la conclusion que les données ci-dessous restaient pertinentes.

Quatre catégories de produits ont été suivies dans l'enquête :

- les viandes secondaires : ailes de poulet,
- les abats : cœur, foie, gésier,
- les extrémités : tête, cou, pattes, croupion,
- les coproduits : plumes, sang, peau, graisses, chutes de parage, restes de carcasses et divers produits de catégorie C3 (pour l'alimentation animale).

La marge nette sur coproduits, abats, et après saisie diminue (si elle est positive) ou augmente (dans le cas contraire) le coût d'achat de la matière première commune aux produits principaux et aux coproduits (*i.e.* la valeur de la carcasse de poulet entrée-abattoir).

Le tableau suivant présente les résultats ramenés aux quantités valorisées par kilo de pièce ou coproduits :

Tableau 19

Valorisation moyenne des coproduits du poulet standard en 2014

Libellés articles : abats, coproduits, saisie	Chiffres d'affaires HT des quantités valorisées	Coûts spécifiques	Marge nette
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)
	centimes / kg article	centimes / kg	centimes / kg
Abats	152,6	- 139,3	13,3
Coproduits, extrémités, reste de la carcasse	10,6	- 2,7	7,9
Saisies	0,5	- 10,2	- 9,7
Abats et coproduits non valorisés		- 7,0	- 7,0
MOYENNE pour l'ensemble des articles	12,8	- 6,8	6,0

Source : OFPM, enquête auprès des entreprises

Les résultats précédents ramenés aux quantités de poulets traités et divisés par le rendement du vif en carcasse (67 % pour un poulet standard, source SSP pour OFPM) donnent les valeurs par coût unitaire d'achat. Abats et coproduits sont considérés comme des produits joints des PGC : leur valorisation nette vient diminuer le coût d'achat de la matière première (poulet entrée-abattoir) d'environ 4 centimes/kg carcasse (ou 2,7 centimes/kg vif) sur la base de ces résultats 2014. Le tableau ci-après présente les résultats précédents exprimés en % du prix moyen de la matière première entrée-abattoir.

Tableau 20

Valorisation moyenne des coproduits du poulet standard, ramenée au prix d'achat entrée-abattoir en 2014 (en %)

Libellés articles : abats, coproduits, saisie	Chiffres d'affaires HT des quantités valorisées (1)	Coûts spécifiques (2)	Marge nette (3) = (1) - (2)
	% prix achat vif	% prix achat vif	% prix achat vif
Abats	1,8 %	- 1,6 %	0,2 %
Coproduits, extrémités, reste de la carcasse	4,1 %	- 1,1 %	3,1 %
Saisies	0,0 %	- 0,2 %	- 0,2 %
Abats et coproduits non valorisés		- 0,2 %	- 0,2 %
MOYENNE pour l'ensemble des articles	6,0 %	- 3,2 %	2,8 %

Source : OFPM, enquête auprès des entreprises

Pour la viande de lapin

Pour les modèles « lapin », le coût moyen annuel entrée-abattoir a été estimé sur la base du prix du kg de carcasse entrée-abattoir. Les coproduits, tels la tête ou les abats, pouvant être valorisés notamment en petfood, ne sont pas pris en compte dans cet indicateur de coût entrée-abattoir, faute de données précises. Par ailleurs, les pertes liées à l'acte de découper sont estimées à 5 % uniquement pour le panier de morceaux.

3. DÉCOMPOSITION EN MATIÈRE PREMIÈRE ET MARGES BRUTES DES PRIX AU DÉTAIL EN GMS DE LA VIANDE DE VOLAILLE ET DE LAPIN

En 2022, les prix au détail et les marges brutes des trois produits suivis en volailles (escalope de poulet standard, cuisse de poulet standard et poulet PAC label rouge) ont connu des évolutions similaires dans un contexte d'inflation forte des prix alimentaires et de crise d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) d'une ampleur inédite qui a affecté notamment la région Pays de la Loire, bassin important pour la production des filières avicoles. Cette crise a entraîné une baisse d'abattage des poulets de 1,4 % avec une offre limitée durant l'été.

Ainsi les produits volailles ont connu une inflation encore plus marquée que celle de l'ensemble des produits alimentaires + 11,8 % pour l'Indice des prix à la consommation volailles (IPC) contre + 7,3 % pour l'IPC de l'ensemble alimentaire. Suivant cette évolution, les prix au détail des produits suivis par l'Observatoire ont enregistré des augmentations inédites comprises entre 9,3 % et 12,5 %.

Ces hausses sont d'une part consécutives à l'augmentation du coût entrée-abattoir en lien avec celle des coûts de production³ (+ 24,0 %) en poulet standard et en poulet label rouge (+ 15,7 %). D'autre part, elles résultent de la hausse de la marge brute industrie dans un contexte d'inflation des coûts de production hors matière première et de disponibilité limitée durant l'été à la suite de l'IAHP avec une moindre dilution des coûts fixes. Cette hausse de la marge brute industrie contraste avec la relative stabilité des années antérieures. À l'inverse, la marge brute de la distribution s'est nettement contractée, permettant de contenir la hausse du prix au détail des volailles qui reste l'une des viandes les moins chères pour le consommateur.

Ainsi au global, le coût entrée-abattoir et la marge brute industrie ont atteint en 2022 des niveaux supérieurs à la moyenne quinquennale (2017-2021) tandis que la marge brute distribution est inférieure à cette moyenne quinquennale.

3.1. Prix et indicateurs de marges brutes en filière volailles : découpes de poulet standard

L'Observatoire suit les deux principales découpes de poulet standard, à savoir les escalopes et les cuisses (désossées ou non, gigues incluses). L'escalope standard est un segment en forte croissance de consommation depuis 2014.

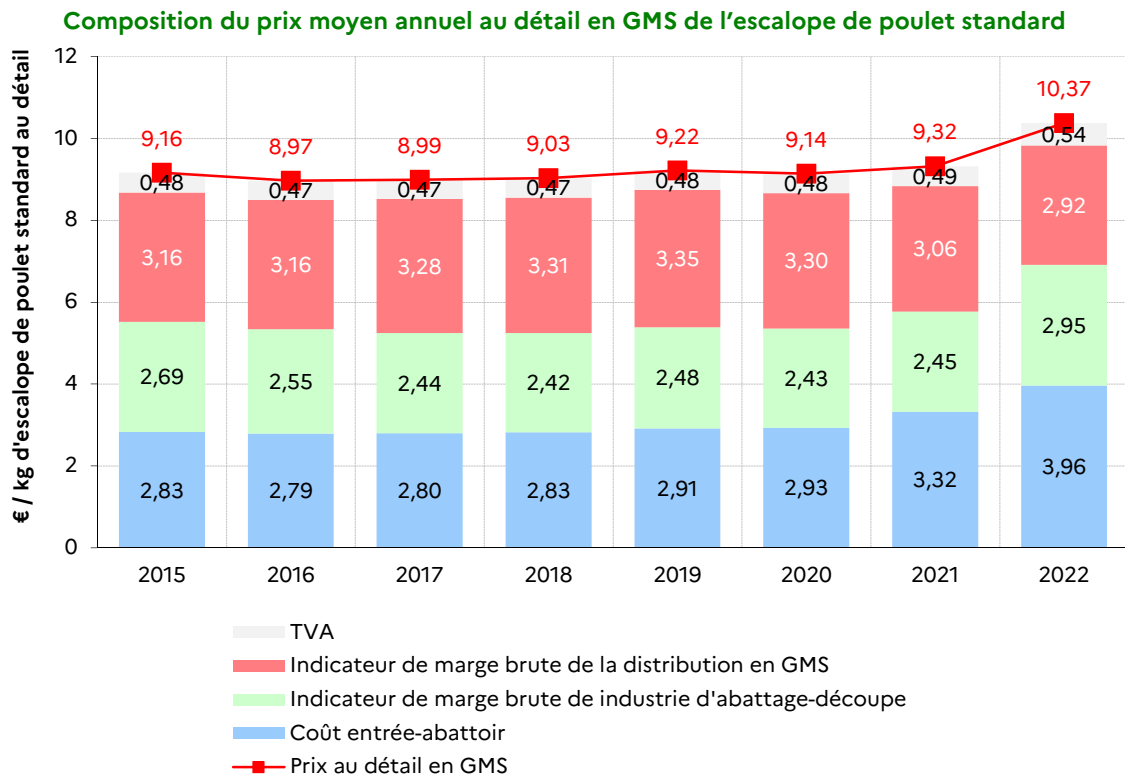
NB : Les moyennes annuelles sont obtenues en pondérant les valeurs mensuelles à chaque stade (entrée-abattoir, sortie industrie, détail en GMS) par les quantités d'achat mensuelles au détail en GMS en année de référence : 2022.

3.1.1. Escalopes de poulet standard

En 2022, le prix moyen annuel au détail des **escalopes de poulet standard** (Graphique 63) continue de progresser suivant ainsi la tendance entamée en 2019. Néanmoins, cette hausse 2022 est inédite avec un niveau de prix atteint très élevé (10,37 €/kg soit + 11,3 %). Cette augmentation du prix au détail (+ 1,05 €/kg) s'explique par une hausse concomitante de la marge brute industrie (+ 0,50 €/kg), à la hausse après être restée stable depuis 2017, et du coût entrée-abattoir (+ 0,64 €/kg). Cela semble avoir eu un impact sur la marge brute de la distribution qui se contracte pour la deuxième année consécutive (- 0,15 €/kg).

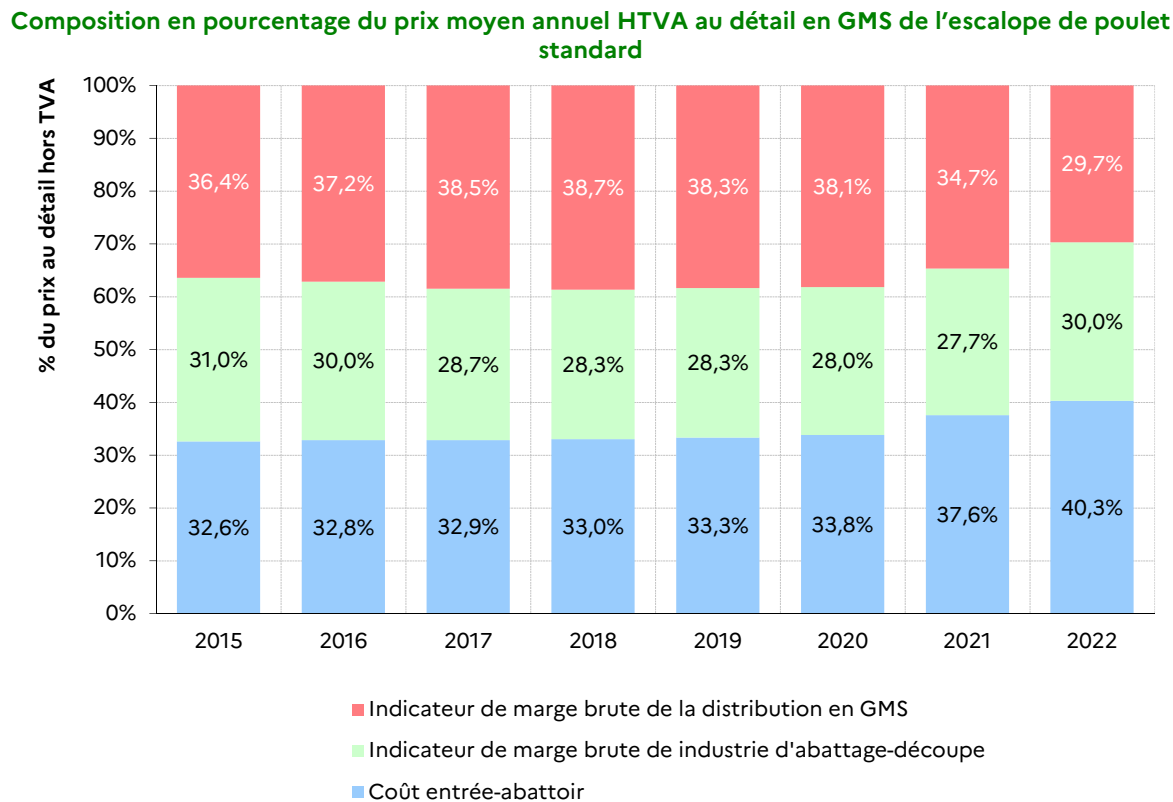
³ Donnée provisoire pour 2022 d'après Itavi, SSP

Graphique 63



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Kantar Worldpanel

Graphique 64



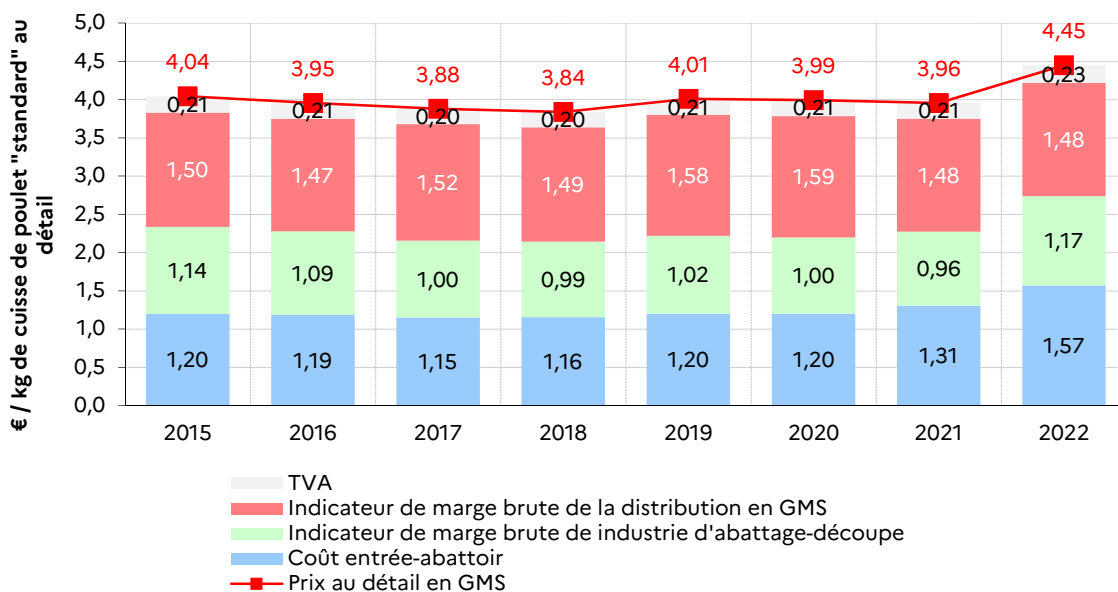
Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Kantar Worldpanel

3.1.2. Cuisses de poulet standard

En 2022, le prix au détail de la **cuisse de poulet standard** progresse nettement (+ 0,49 euro/kg) atteignant un niveau record depuis 2015. D'une part, l'indicateur de marge brute industrie connaît une très forte hausse en valeur (+ 0,21 euro/kg) en contraste avec la relative stabilité des années antérieures. D'autre part, le coût entrée-abattoir progresse nettement (+ 0,26 euro/kg) pour la deuxième année consécutive. La marge brute de la distribution se stabilise à un niveau légèrement inférieur à la moyenne quinquennale (- 5 centimes).

Graphique 65

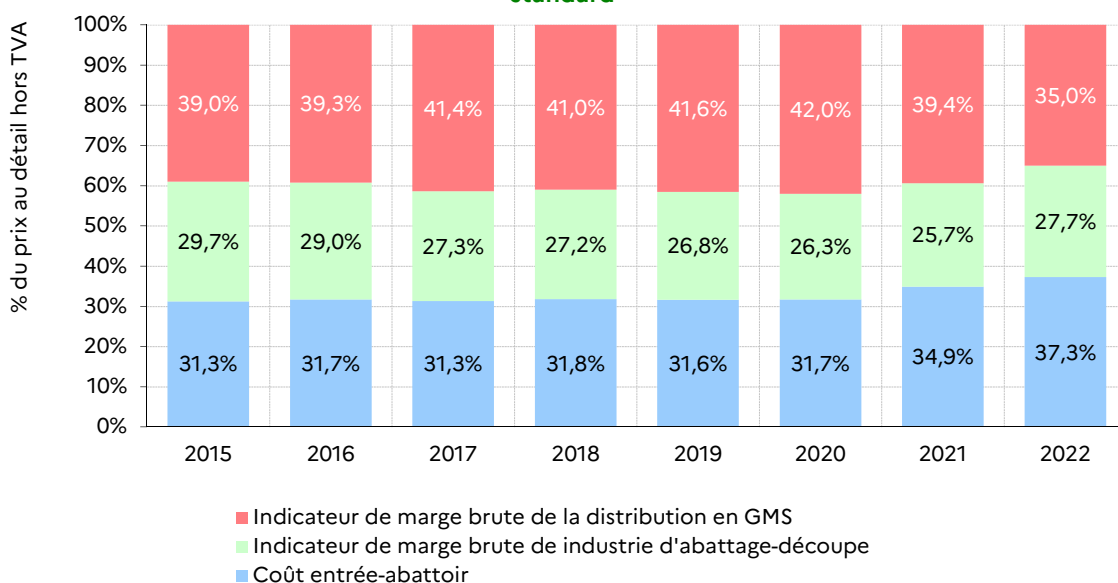
Composition du prix moyen annuel au détail en GMS de la cuisse de poulet standard



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Kantar Worldpanel

Graphique 66

Composition en pourcentage du prix moyen annuel HTVA au détail en GMS de la cuisse de poulet standard



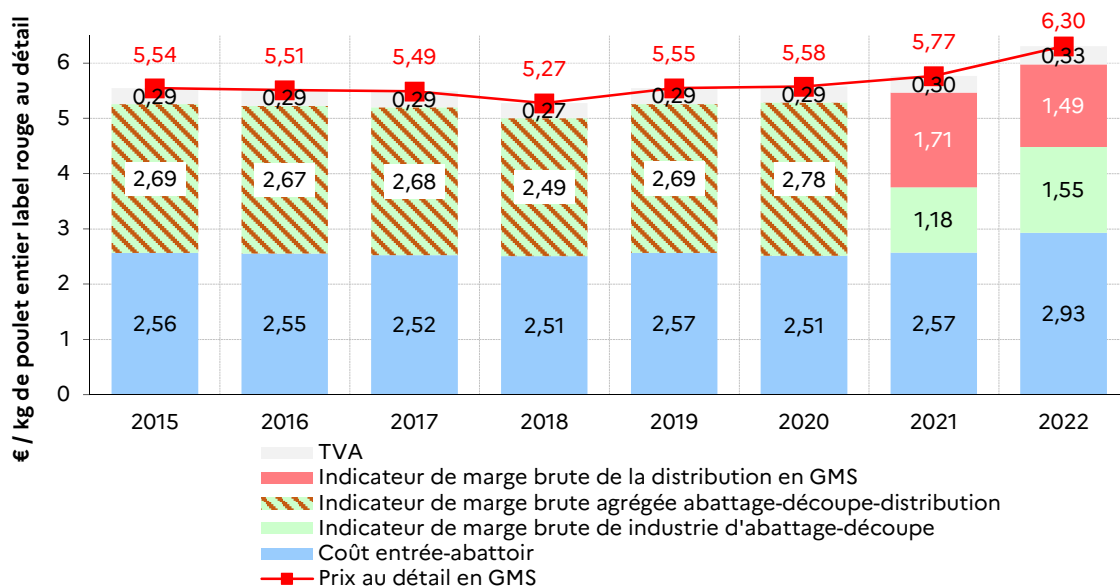
Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Kantar Worldpanel

3.2. Prix et indicateurs de marges brutes en filière volailles : poulet entier label rouge

En 2022, le prix au détail du **poulet entier PAC label rouge** accélère sa progression entamée en 2020 (+0,53 euro/kg) en lien avec la hausse de l'indicateur marge brute industrie (+0,37 euro/kg) et celle du coût entrée-abattoir (+0,36 euro/kg). À l'inverse la marge brute distribution se replie (-0,22 euro/kg).

Graphique 67

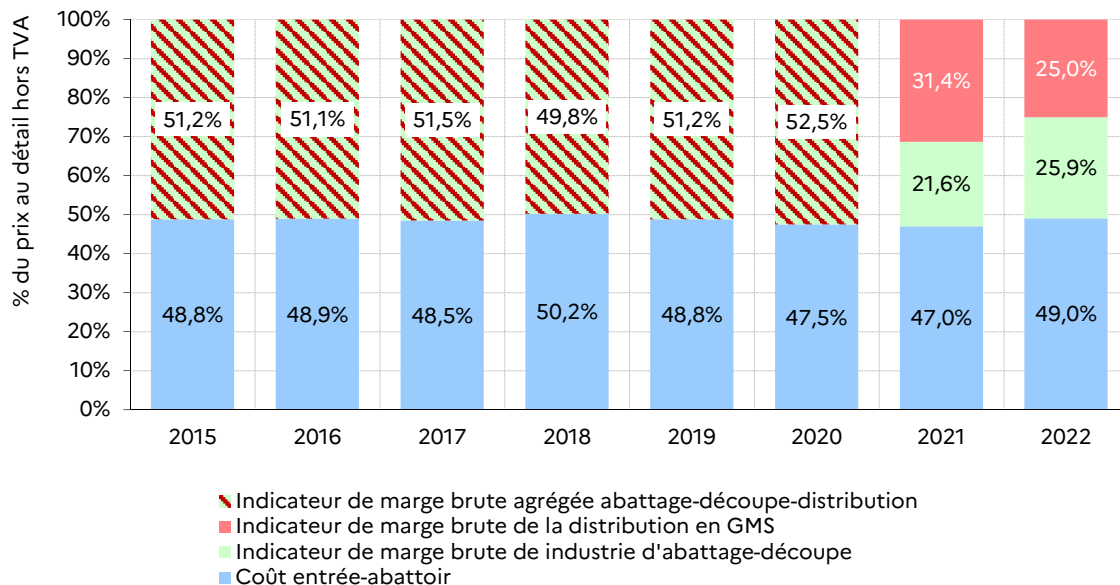
Composition du prix moyen annuel au détail en GMS du poulet entier PAC label rouge



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Kantar Worldpanel

Graphique 68

Composition en pourcentage du prix moyen annuel au détail HTVA en GMS du poulet entier PAC label rouge



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Kantar Worldpanel

3.3. Prix et indicateurs de marges brutes en filière volailles : lapin entier et morceaux de lapin

L'Observatoire suit trois articles : le lapin entier vendu non découpé, le lapin entier vendu découpé et un panier de morceaux de lapin tel qu'indiqué au paragraphe 2.2. Alors qu'on constate un délaissement du lapin entier non découpé par les consommateurs, les industriels fournissent un travail accru de mise en valeur des différents types de découpes et morceaux.

NB : Les moyennes annuelles sont obtenues en pondérant les valeurs mensuelles à chaque stade (entrée-abattoir, sortie industrie, détail en GMS) par les quantités d'achat mensuelles au détail en GMS observées en année de référence : 2022

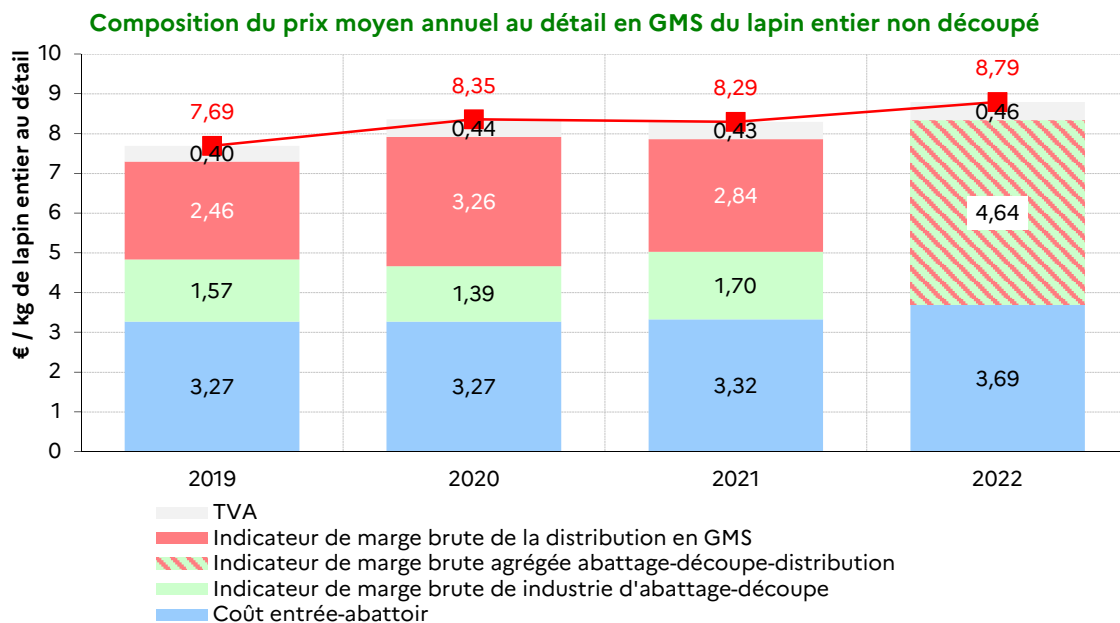
3.3.1. Lapin entier non découpé

Le prix moyen annuel au détail du **lapin entier non découpé** en GMS (Graphique 69) a connu deux fortes augmentations en 2019 et 2020.

En 2022, le prix au détail du lapin entier non découpé connaît une nouvelle hausse (+ 0,50 euro/kg) dans un contexte d'inflation de l'ensemble des prix alimentaires. Néanmoins, la hausse des prix au détail est plus contenue que dans d'autres filières animales, notamment en volailles, dans un contexte de consommation de lapin qui s'inscrit dans une tendance de baisse structurelle depuis le début des années 1980.

En 2022, la hausse du prix au détail s'explique par un coût entrée-abattoir en progression (+ 0,07 euro/kg) en lien avec une cotation du lapin vif élevée en 2022 (+ 13,4 % /2021) dans un contexte de forte hausse des coûts de production. Par ailleurs la marge brute agrégée abattage-découpe-distribution progresse aussi de manière plus modérée (+ 0,10 euro/kg).

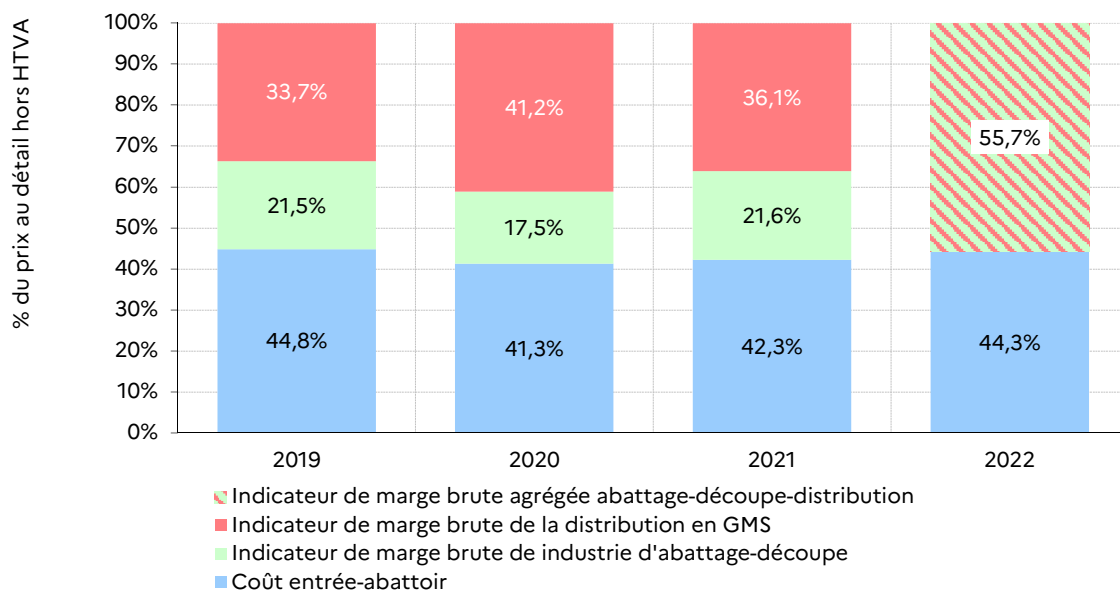
Graphique 69



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Kantar Worldpanel

Graphique 70

Composition en pourcentage du prix moyen annuel HTVA au détail en GMS du lapin entier non découpé

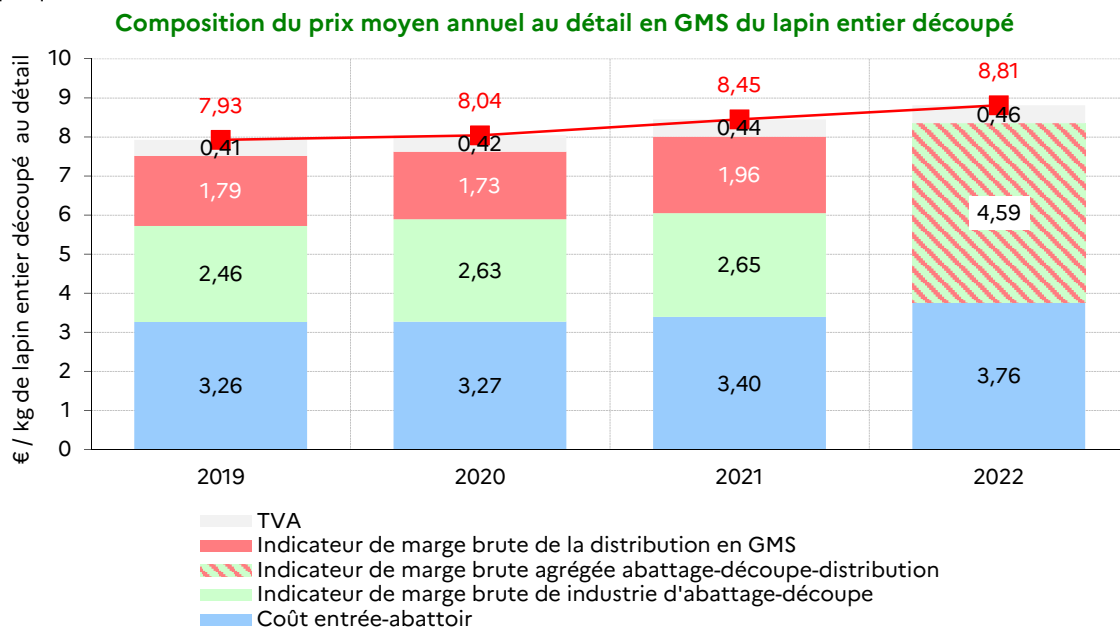


Sources: OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Kantar Worldpanel

3.3.2. Lapin entier découpé

En 2022, le prix du **lapin entier découpé** (Graphique 71) au détail, à la différence du lapin entier non découpé, enregistre une hausse marquée (+ 0,32 euro/kg) pour la deuxième année consécutive suivant l'augmentation du coût entrée-abattoir (+ 0,37 euro/kg). L'indicateur marge brute agrégée abattage-découpe-distribution, lui, se stabilise.

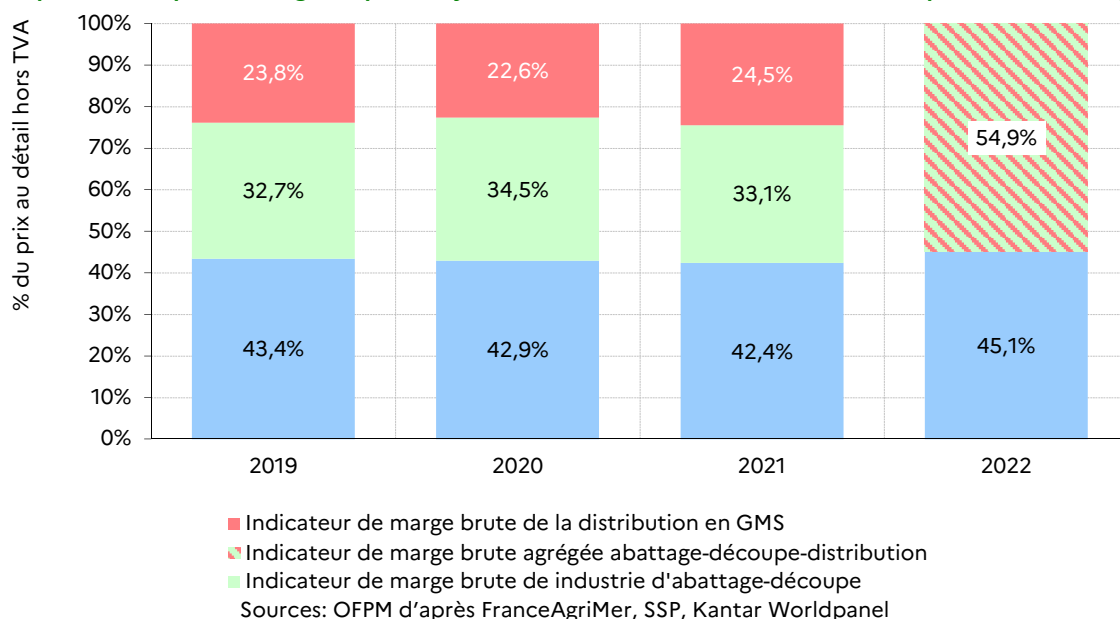
Graphique 71



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Kantar Worldpanel

Graphique 72

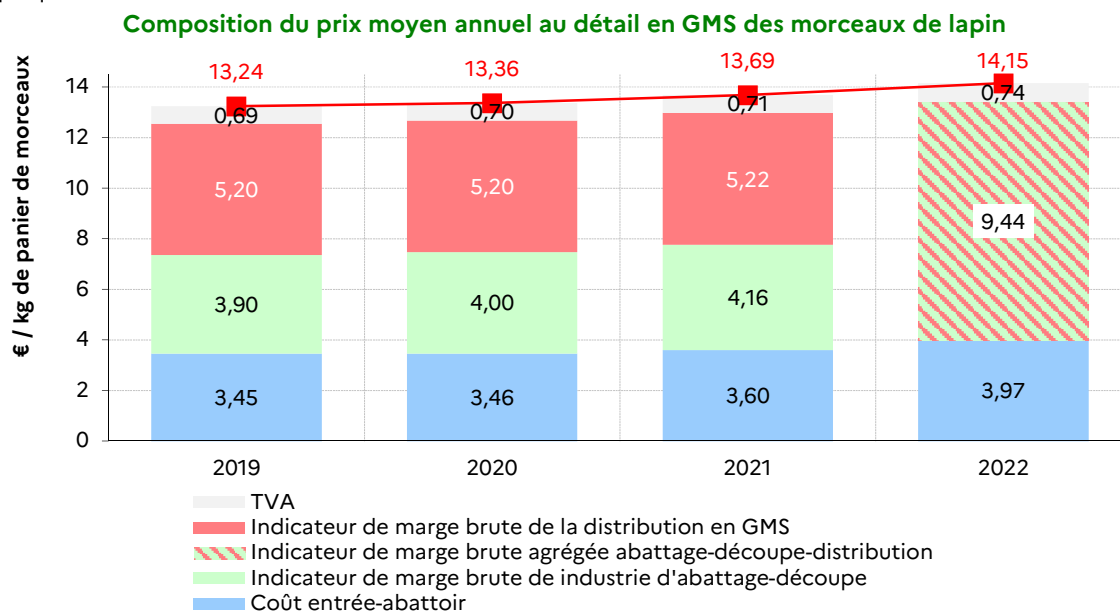
Composition en pourcentage du prix moyen annuel HTVA au détail en GMS du lapin entier découpé



3.3.3. Morceaux de lapin

Le prix moyen annuel au détail d'un panier de **morceaux de lapin** (Graphique 73), constitué de cuisse et de gigolette (composition du panier précisée au Graphique 62) progresse (+ 0,79 euro/kg) en lien avec l'augmentation du coût entrée-abattoir (+ 0,51 euro/kg) et la hausse de l'indicateur de marge brute agrégée abattage-découpe-distribution qui progresse de manière plus modérée (+ 0,06 euro/kg).

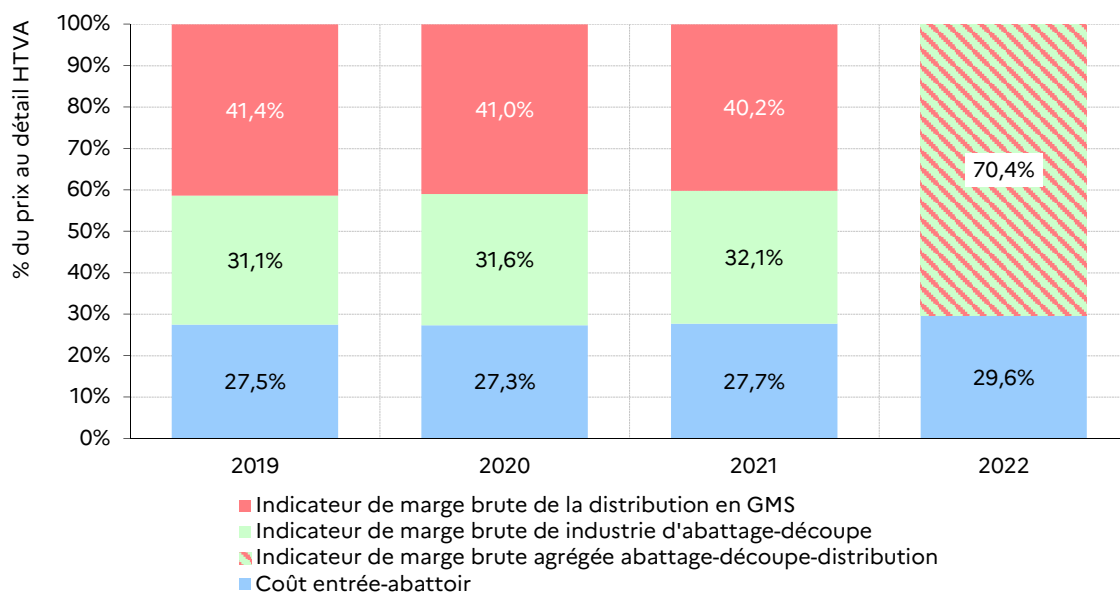
Graphique 73



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Kantar Worldpanel

Graphique 74

Composition en pourcentage du prix moyen annuel HTVA au détail en GMS des morceaux de lapin



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Kantar Worldpanel

4. COÛT DE PRODUCTION DES VOLAILLES ET LAPIN EN ÉLEVAGE

La présentation suivante des coûts de production par kilogramme de carcasse est permise par la combinaison de trois sources de données :

- les coûts de production « en vif » produits par l'Itavi (Institut technique de l'aviculture) et ce pour deux catégories de volailles : poulet standard, poulet label rouge et pour le lapin. Ces coûts de production s'appuient sur les résultats technico-économiques moyens des exploitations appartenant aux organisations de production suivies par l'institut,
- d'un prix entrée-abattoir « en vif » suivi par le SSP pour l'ensemble de ces productions,
- de taux de conversion moyens carcasse / vif admis dans la filière et présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 21

Taux de conversion vif / carcasse pour les différentes productions de volailles et le lapin

Ces taux de conversion permettent d'exprimer le poids en carcasse obtenu après l'abattage d'un animal et ceci par kilogramme d'animal vif.

Production	Taux de conversion carcasse / vif
Poulet standard	0,671
Poulet label	0,658
Lapin	0,550

4.1. Coût de production des volailles

La représentativité de l'échantillon 2020 est la suivante :

Tableau 22

Échantillon des exploitations appartenant aux organisations de production de volailles suivies par l'Itavi

Production	Taille de l'échantillon (nombre de têtes)	Part dans la production nationale (en têtes) ⁽¹⁾
Poulet standard	106 300 000	environ 44 %
Poulet label	48 000 000	environ 48 % des volailles sous label

(1) en pourcentage de la production standard hors poulet lourd et poulet export
Source : Itavi

Les coûts des années 2010 à 2021 fournis par l'Itavi proviennent du recueil de données déclaratives et, pour certains postes, de simulations (voir ci-dessous). Le coût de production 2022 a été calculé sur la base des données 2021, seuls les coûts de l'aliment et du poussin (principales charges) ont été actualisés :

- **L'aliment** : le prix de l'aliment (et des poussins) est fixé par contrat entre intégrateur et éleveur. Ce prix de contrat peut être artificiel et biaiser le réel coût de production. Ainsi, l'Itavi calcule un coût de production de l'aliment (par l'intégrateur), évoluant selon l'indice « coûts matières premières » (établi par l'Itavi⁴) et selon l'inflation,

⁴ Méthode de calcul des indices « coûts matières premières » Itavi : les prix d'un panier de 35 matières premières (MP) sont suivis mensuellement et lissés sur 3 mois. Les coûts de transport sont indexés sur l'indice transport régional publié mensuellement par le CNR (Comité National Routier). Les trois matrices : besoins nutritionnels des animaux, caractéristiques et coûts des MP, contraintes d'incorporation (mini maxi) ont été élaborées et validées avec des

- **Les poussins** : prix estimés à dire d'experts ; entre chaque enquête, le prix du poussin est indexé en fonction du coût de l'aliment (l'hypothèse sélectionnée est d'indexer 46 % du prix du poussin sur l'évolution du coût de l'aliment),
- **Les autres charges variables** : elles sont issues de l'« *Enquête avicole des Chambres d'Agriculture de l'Ouest* » pour les productions standard et certifiée, et elles sont collectées auprès des organisations enquêtées pour les productions label rouge et bio. Cette ligne comprend les postes suivants : eau, électricité, gaz (chauffage), frais vétérinaires, désinfection, litière et enlèvement du fumier, enlèvement des animaux, cotisations et taxes spécifiques,
- **Les charges de structure** (ou charges fixes hors main-d'œuvre non-salariée, sur le Graphique 75) : les charges concernant l'amortissement des bâtiments et du matériel et les frais financiers sont simulées par l'Itavi (tel que présenté ci-dessous). Les autres charges fixes (assurance, entretien et réparation, terme fixe de la cuve, frais de gestion) sont issues de l'« *Enquête avicole des Chambres d'Agriculture de l'Ouest* » pour les productions standard et CCP et elles sont collectées auprès des organisations enquêtées pour les productions label rouge et bio :
 - **Les amortissements** : l'Itavi considère un élevage ayant récemment investi dans des bâtiments neufs, financés à 80 % par emprunt bancaire. Le calcul des amortissements repose sur des durées moyennes d'amortissement, en distinguant les durées applicables aux bâtiments et au matériel. L'Itavi a choisi d'indexer les valeurs disponibles sur l'indice du coût de la construction. Les bâtiments d'élevage sous label font l'objet d'une estimation de coût sur la base d'une enquête auprès des organisations de production,
 - **Les frais financiers** : le calcul des frais financiers pris en compte par l'Itavi repose sur une quotité d'emprunt de 80 % de l'investissement hors taxes, un taux d'intérêt de 2,16 % (moyenne des 5 dernières années) et une durée de remboursement de 10 ans,
- **Le travail** : le niveau de rémunération du travail de l'éleveur est fixé forfaitairement à 2 SMIC bruts par UTH. L'Itavi considère que l'exploitant est spécialisé en aviculture et travaille seul sur l'élevage simulé. Une unité de travail annuel est alors prise en compte pour l'équivalent de 3 000 m² de bâtiments en production standard. En production label, la productivité du travail a été fixée à 0,75 unité de travail annuel pour 1 600 m² (surface maximale fixée par les cahiers des charges des labels rouges),
- **Les postes non comptabilisés** : les frais d'agios sur l'aliment ou pour des ouvertures de crédit (avances de trésorerie que peuvent faire les organisations de production ou les coopératives aux éleveurs) et les charges relatives aux matériels divers sont trop dépendants de la situation de chaque éleveur pour que ce type de charge soit pris en compte dans des calculs de coût de production moyen.

Pour les poulets label, l'incidence du déclassement d'une partie des animaux qui ne sont pas toujours valorisés au prix des animaux labellisés, dans le coût de production, n'a pas été prise en compte. Pour information, le pourcentage moyen de déclassement est de 4,3 % en poulet label rouge en 2020. Selon les premières estimations de l'Itavi, ce dernier devrait augmenter en 2021 à 5,6 %, après deux années consécutives de baisse. Le coût du foncier engendré par la présence de parcours dans les productions sous label et biologiques n'est également pas pris en compte.

En lien avec les prix de l'aliment, **le coût de production du poulet standard** était en hausse entre 2010 et 2012. Lors de cette année, il a passé la barre symbolique des 1,50 €/kg de carcasse. Il a ensuite décliné jusqu'en 2016, en lien avec la baisse du prix de l'aliment. Il s'établissait alors à 1,32 €/kg de carcasse grâce notamment à des performances techniques en amélioration et à

professionnels de l'alimentation animale. Elles sont actualisées périodiquement pour prendre en compte les évolutions des connaissances et des pratiques. Plus d'information sur : <https://www.itavi.asso.fr/content/les-indices-itavi>

des charges variables maîtrisées. Le coût de production s'est globalement maintenu à ce niveau jusqu'en 2020, hormis des hausses de 1 centime en 2018 et de 2 centimes en 2020. En 2021, le coût de production a connu une forte hausse sous l'impact des hausses des prix de l'aliment (+ 15 centimes) et des poussins (+ 3 centimes). Le coût de production dépasse à nouveau la barre des 1,50 €/kg pour s'établir à 1,54 €/kg de carcasse en 2021. Cette hausse du coût de production se prolonge en 2022⁵ sous l'effet des hausses conjuguées de l'aliment (+ 58 centimes) et des poussins (+ 5 centimes). Le coût de production atteint ainsi en 2022 1,81 €/kg de carcasse, soit le niveau le plus élevé sur la période étudiée.

Le **coût de production du poulet label rouge** a connu la même tendance. De 2010 à 2012, il a augmenté puis s'est stabilisé à 2,91 €/kg de carcasse en 2013 avant de diminuer progressivement jusqu'en 2016 (2,61 €/kg). En 2017, le coût de production a augmenté pour s'établir à 2,70 €/kg. Cette hausse est due à la hausse des charges de structure (amortissements), de l'alimentation, du prix des poussins (*calculé par l'Itavi, dans cette analyse*) et dans une moindre mesure des charges de main-d'œuvre non-salariée qui, ensemble, ont été plus importantes que la diminution des autres charges variables. En 2018, la hausse du prix de l'aliment, des charges variables et de la main-d'œuvre non-salariée ne sont pas compensées par la baisse du prix des poussins, entraînant ainsi une nouvelle hausse du coût de production du poulet label, à 2,78 €/kg de carcasse. En 2019, il augmente de 3 centimes pour s'établir à 2,81 €/kg sous l'effet de légères hausses des différentes charges (variables, supplétives et fixes) et du prix des poussins malgré une baisse du prix de l'aliment. En 2020 puis en 2021, sous l'effet d'une hausse conjuguée des prix de l'aliment et de charges fixes, le coût de production continue de progresser jusqu'à dépasser 3 €/kg en 2021 et se fixer 3,24 €/kg de carcasse.

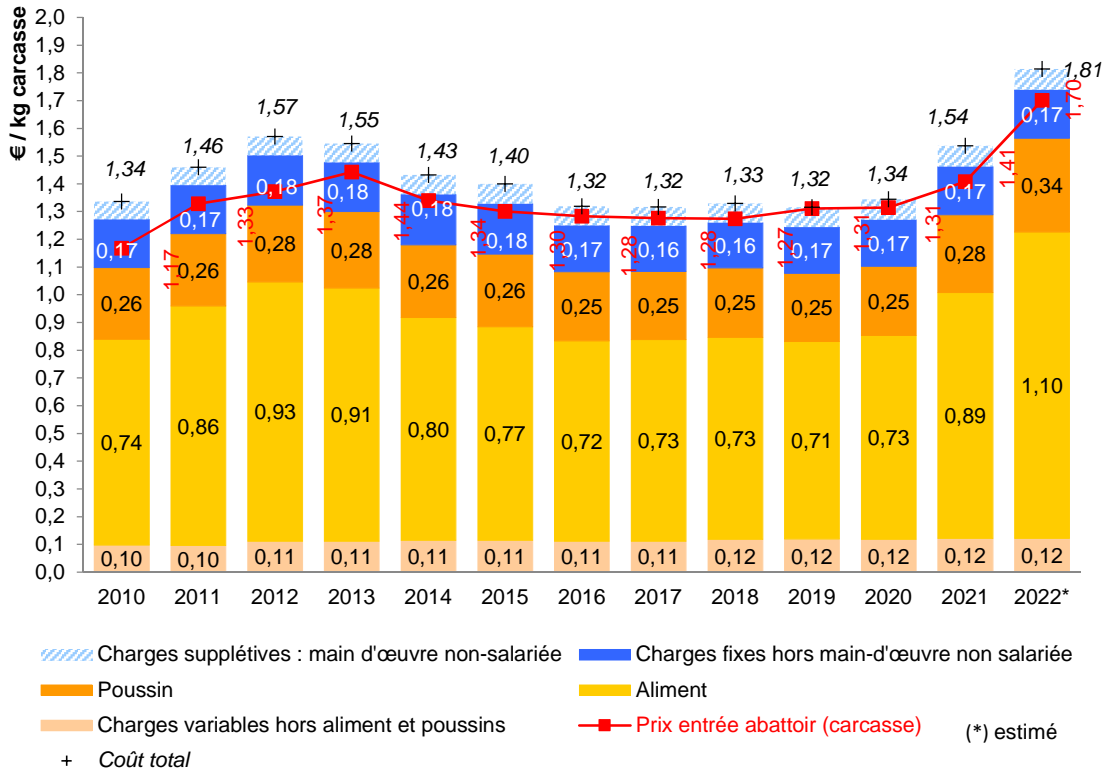
En 2022, le coût de production continue son envolée pour atteindre un niveau record de 3,75 €/kg⁶ de carcasse, soit une hausse de 51 centimes par rapport au niveau, déjà record, de 2021. Cette hausse est portée par celle des prix de l'aliment (+ 44 centimes) et dans une moindre mesure de celle des poussins (+ 7 centimes).

⁵ estimation

⁶ estimation

Graphique 75

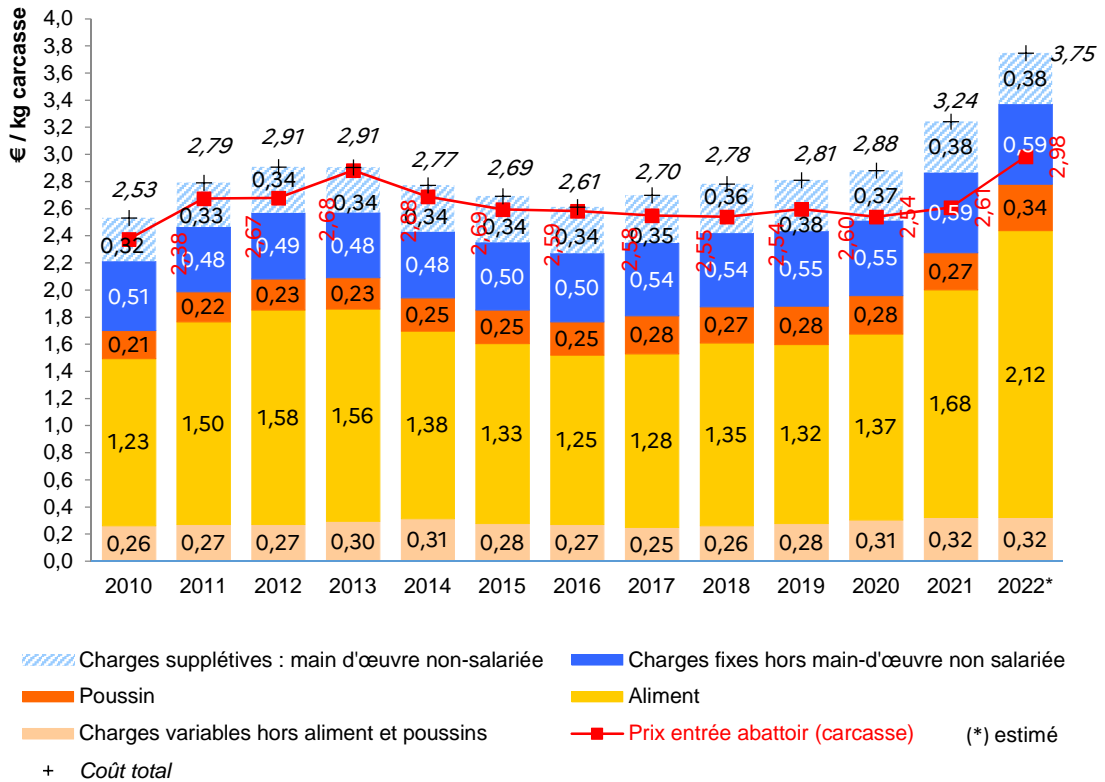
Coût de production moyen du poulet standard avec charges supplémentives (2010-2022)



(*) projeté
Source : Itavi, SSP

Graphique 76

Coût de production moyen du poulet label rouge avec charges supplémentives (2010-2022)



(*) projeté
Source : Itavi, SSP

4.2. Coût de production des lapins

La représentativité de l'échantillon étudié en 2022 est la suivante :

Tableau 23

Échantillon des exploitations appartenant aux organisations de production de lapins suivies par l'ITAVI

Réseau	Taille de l'échantillon en 2021 (nombre d'ateliers)	Part dans la production nationale (en têtes)
RENACEB - GTE	429	84 % de la production nationale organisée ; 54 % de la production nationale totale
Cunimieux ⁷	45	

Source : Itavi

Le coût de production du vif s'appuie sur deux principales sources de données :

- Le réseau RENACEB, centralisant les données de gestion technico-économique (GTE), qui permet de fournir les données techniques, le coût de l'aliment, ainsi que les prix de vente moyen du kg vif.
- Le réseau d'élevage CUNIMIEUX d'où sont issues les données sur la productivité de la main-d'œuvre et l'ensemble des charges hors aliment :
 - les frais d'insémination artificielle et de renouvellement,
 - les dépenses de santé,
 - les frais d'élevage incluant le nettoyage et la désinfection, la litière, les fournitures, les entretiens et les réparations, l'énergie destinée à l'atelier cunicole, l'eau, les carburants, les frais postaux et la main-d'œuvre extérieure y compris les remplacements de l'éleveur si nécessaire,
 - les cotisations, les impôts et les taxes,
 - les amortissements et les frais financiers.

Enfin, le coût du travail est estimé par l'Itavi sur la base suivante :

- le niveau de rémunération du travail de l'éleveur est fixé forfaitairement à 1,5 SMIC net par UTH. Il est à noter que la productivité du travail n'est pas simulée (contrairement à ce qui est fait dans les filières volailles) mais observée dans les exploitations du réseau CUNIMIEUX. En 2017 (dernières données disponibles), elle est de 605 femelles par UTH.

En 2022, le coût de production a été simulé à performances techniques égales, en faisant varier le prix de l'aliment selon l'indice IPAMPA pour lapins et en maintenant les autres charges à leur niveau de 2021. La rémunération du travail de l'éleveur a été maintenue à 1,5 SMIC, la valeur du SMIC étant passé de 1 231 € net en 2021 à 1 329 € net en 2022. Le prix de vente 2022 résulte du prix de vente 2021 constaté dans le GTE auquel a été appliqué les évolutions de la cotation du vif entre 2021 et 2022.

Comme indiqué en début de chapitre, à ces coûts de production en vif est appliqué un taux de conversion permettant la présentation de coûts de production en carcasse.

Comme pour les volailles, les coûts de production du lapin avaient fortement augmenté entre 2010 et 2012 (où ils avaient atteint 3,65 €/kg). Ils ont diminué ensuite jusqu'en 2017 où ils s'établissaient à 3,34 €/kg de carcasse. En 2018, les coûts de production du lapin augmentent

⁷ Le réseau de fermes de références CUNIMIEUX de l'ITAVI centralise depuis 1997 des données d'un échantillon représentatif d'exploitations cunicoles à l'échelle nationale. Les conduites d'élevage, les principales performances techniques et les résultats économiques sont recensés, traités et analysés chaque année de manière détaillée. Cette analyse à partir du grand livre comptable des exploitations impose un décalage de 2 ans entre l'exercice et la publication des résultats ; c'est pourquoi les données du réseau GTE RENACEB, plus réactif, sont mobilisées pour simuler le coût de production en 2022.

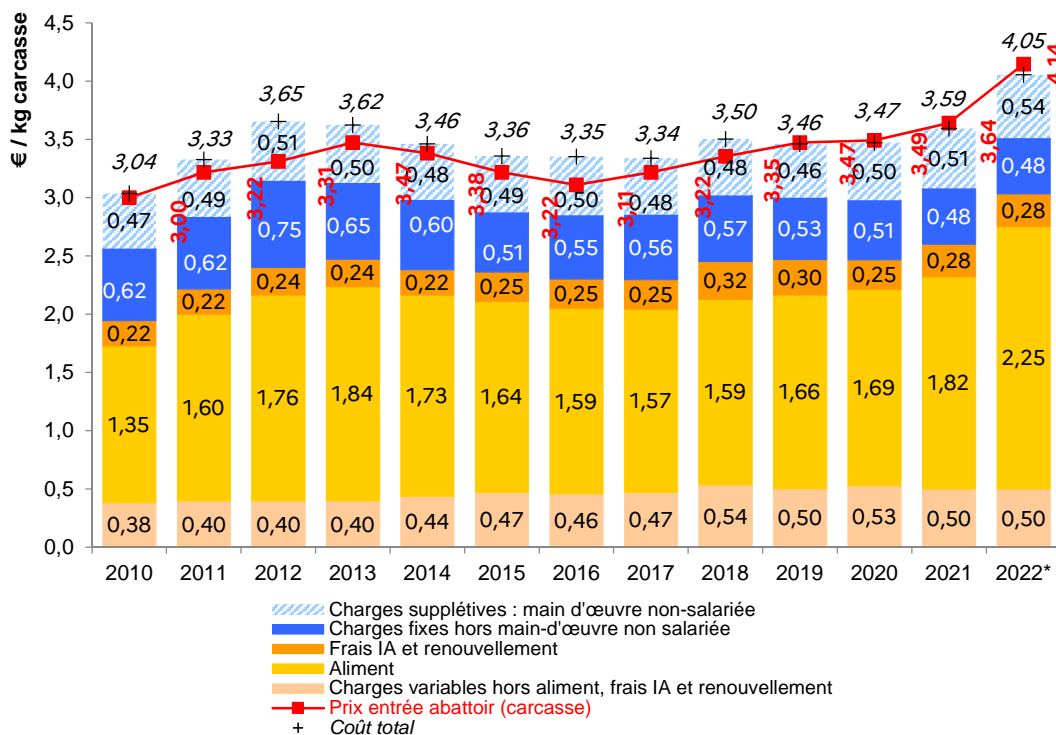
fortement, pour atteindre 3,50 €/kg de carcasse. Cette augmentation est due à une hausse globale des charges, portée par les augmentations des frais IA et renouvellement et des charges variables hors aliment, frais IA et renouvellement (dépenses de santé notamment) dans un contexte de stabilité du coût alimentaire. Ceci est lié en grande partie au contexte sanitaire de la VHD (maladie hémorragique virale) en 2018 dans les exploitations cunicoles.

En 2019, la hausse du prix de vente des lapins se poursuit et permet de compenser la hausse du prix de l'aliment par rapport à 2018 (+ 7 centimes). Les coûts de production sont quasi stables par rapport à 2018 (- 4 centimes) à 3,46 €/kg de carcasse. En parallèle, l'amélioration des performances techniques (nombre de lapins produits par femelle et par an) permet d'atteindre une rémunération de la main-d'œuvre de 1,53 SMIC, qui n'avait pas été atteinte depuis plus de 10 ans. En 2020, malgré une légère hausse du prix de l'aliment (+ 3 centimes), les coûts de production restent quasi stables pour la seconde année (- 2 centimes). Les prix de vente du lapin se maintiennent et permettent la couverture du coût de production. En 2021, la hausse du prix entraîne une augmentation du coût de production (+ 12 centimes) qui est inférieure à celle du prix de vente du lapin (+ 15 centimes).

Entre 2021 et 2022, les coûts de production sont en forte augmentation (+ 46 centimes) sous l'impact de la hausse du prix de l'aliment (+ 42 centimes). Les coûts de production atteignent ainsi 4,05 €/kg⁸ de carcasse en 2022, son niveau le plus élevé de la période observée. La hausse des prix de vente des lapins se poursuit (+ 50 centimes), et parvient plus qu'à compenser celle de l'aliment.

Graphique 77

Coût de production moyen du lapin avec charges supplétives (2010-2022)



(*) projeté

Source : Itavi, SSP

⁸ Estimation

5. STRUCTURE DES CHARGES DES ENTREPRISES D'ABATTAGE ET DE TRANSFORMATION DES VIANDES DE POULET OU DE LAPIN ET COÛT DE PRODUCTION DES ENTREPRISES D'ABATTAGE-DÉCOUPE DE LAPIN

5.1. Structure des charges des entreprises d'abattage et de transformation des viandes de poulet

Les entreprises de l'échantillon étudié ont été sélectionnées selon :

- les volumes abattus, sur la base des données d'abattage par espèce et par entreprise fournies par le SSP pour l'année 2021. Les entreprises qui abattent majoritairement des poulets ont été retenues ;
- l'analyse de leur compte de résultat, afin de ne retenir que les entreprises qui ont une activité de commercialisation de viande de poulet.

En 2021, les entreprises incluses dans l'échantillon abattent 75 % de poulets et 25 % d'autres espèces. Elles représentent 65 % des abattages nationaux.

Selon les années, en fonction de la disponibilité des bilans, l'échantillon présenté est composé de 34 entreprises en 2019 à 37 entreprises en 2017. Il s'établit à 35 entreprises en 2021. Le chiffre d'affaires de cet échantillon varie entre 4,2 (2017) et 4,9 milliards d'euros (2021) sur la période étudiée.

Le poste « achats de marchandises, matières premières et approvisionnements » varie entre 60,5 % en 2019 et 62,2 % en 2021. La marge brute du secteur correspond aux postes représentés en couleur sur le Graphique 78. Elle varie entre 38,5 % en 2017 et 39,5 % en 2019 sur la période. En 2021, elle est de 37,8 %.

Les « autres achats et charges externes » varient entre 19,8 % en 2017 et 20,6 % en 2019 et 2020. Ils représentent 20,3 % du total des produits en 2021.

Le taux de valeur ajoutée varie entre 18,3 % de la production en 2020 et 18,9 % en 2019. Il s'établit à 17,5 % en 2021.

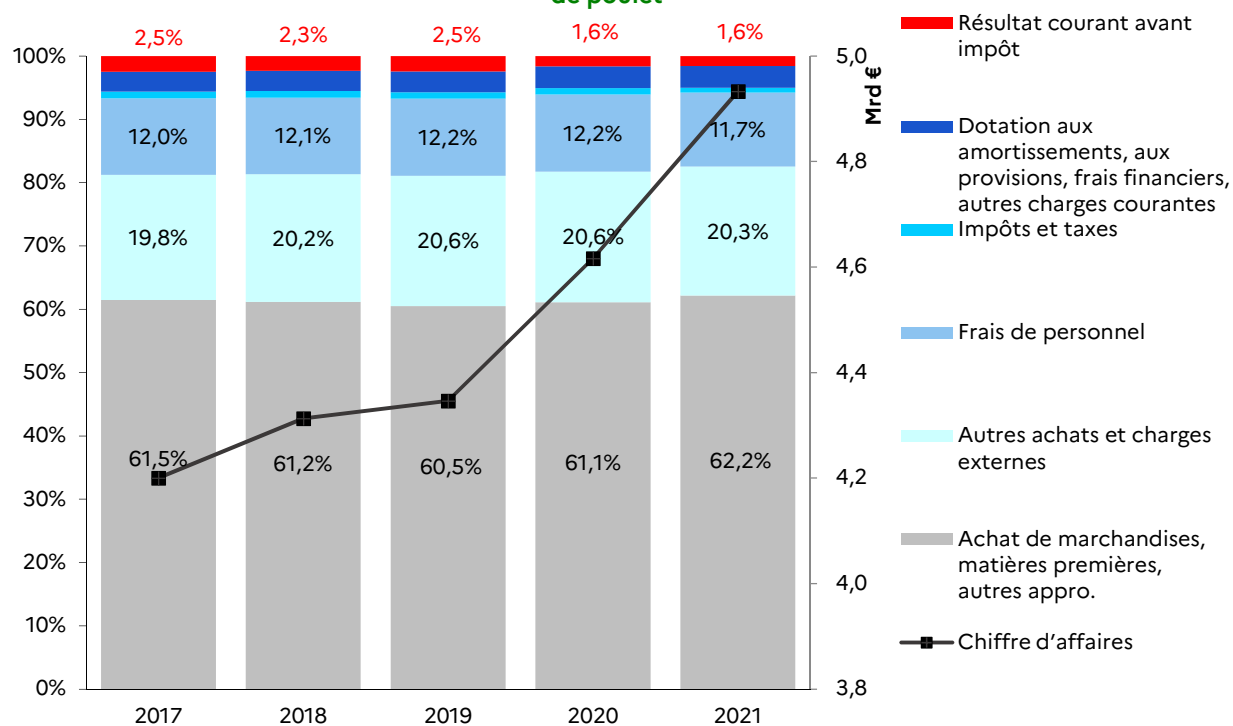
Le poids des frais de personnel sur l'ensemble des produits sur la période étudiée varie entre 11,7 % en 2021 et 12,2 % en 2020.

La part du résultat courant avant impôt varie entre 1,6 % en 2020 et 2021 et 2,5 % de la production en 2017.

On ne dispose pas encore des résultats des entreprises pour 2022 en raison des délais de traitement et de dépôt des comptes.

Graphique 78

Structure des charges du compte de résultat des entreprises d'abattage et de transformation de viande de poulet



Source : comptes des entreprises d'abattage de viande de poulet publiés sur la base Diane

5.2. Structure des charges des entreprises d'abattage et de transformation de viandes de lapin

En 2021, l'échantillon présenté est composé de 6 entreprises. Le chiffre d'affaires de cet échantillon est de 880 millions d'euros en 2021, pour 808 millions d'euros en 2020.

Le poste « achats de marchandises, matières premières et approvisionnements » varie de 64,1 % en 2021 à 60,5 % en 2019. La marge brute du secteur correspond aux postes représentés en couleur sur le Graphique 79. Elle varie de 35,9 % en 2021 à 39,5 % en 2019.

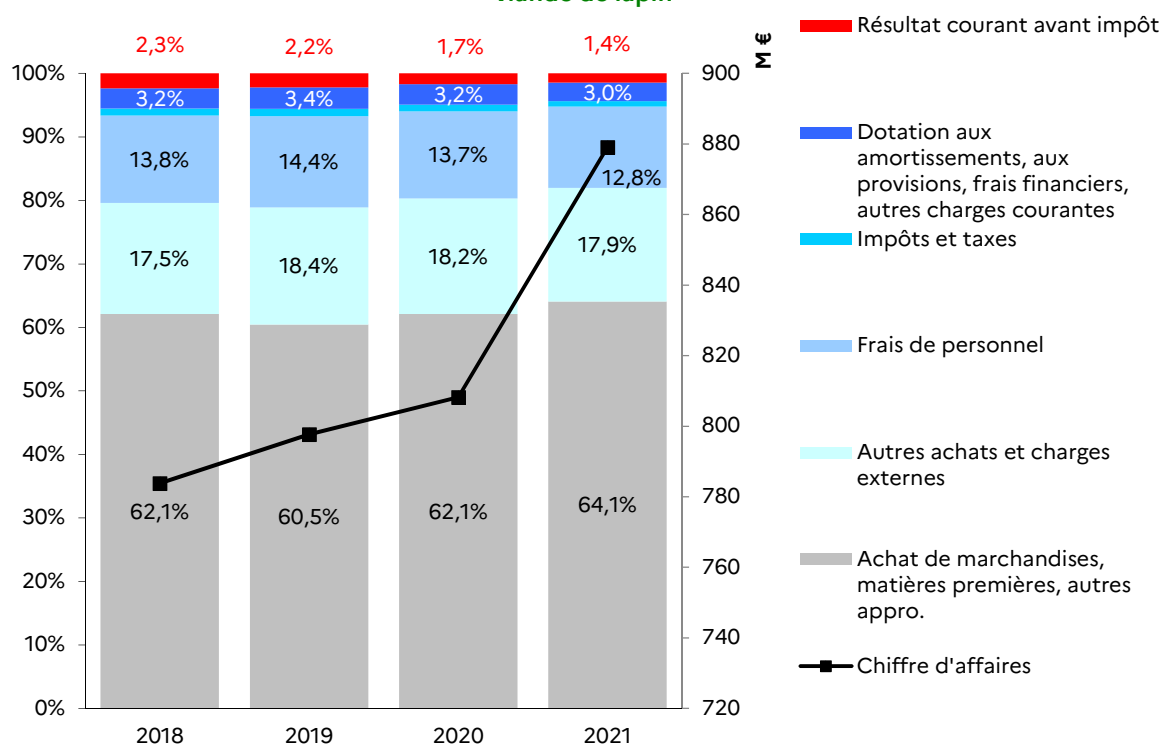
Les « autres achats et charges externes » varient de 17,5 % en 2018 à 18,4 % en 2019. En 2021 il s'établit à 17,9 %. Ainsi, le taux de valeur ajoutée (rapport de la valeur ajoutée au produit) varie de 18 % en 2021 à 21,1 % de la production en 2019.

Le poste des frais de personnel varie de 12,8 % en 2021 à 14,4 % en 2019. La part du résultat courant avant impôt varie de 2,3 % de la production en 2018 à 1,4 % en 2021.

On ne dispose pas encore des résultats des entreprises pour 2022 en raison des délais de traitement et de dépôt des comptes.

Graphique 79

Structure des charges du compte de résultat des entreprises d'abattage et de transformation de viande de lapin



Source : comptes des entreprises du secteur de la transformation et de la conservation des viandes de boucherie (N.A.F. 10.11 Z) abattant du lapin, publiés sur la base Diane